BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IVE REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°024 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par la députée **Esther BAMOUNI/KANSONO**, rapporteure.

Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 08 décembre de 08 heures 18 minutes à 09 heures 50 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant code général des collectivités territoriales.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné la députée Esther BAMOUNI/KANSONO comme rapporteure, pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés comme suit :

- du mercredi 12 au dimanche 23 novembre 2025, appropriation du projet de loi ;
- les lundi 24 et mardi 25 novembre 2025, audition des acteurs et validation des amendements et questions ;
- les vendredi 28 novembre et mardi 02 décembre 2025, auditions du Gouvernement ;
- le vendredi 05 décembre 2025, adoption du rapport.

En prélude à l'audition du Gouvernement, la CGSASH a organisé, le mercredi 26 novembre de 15 heures 52 minutes à 17 heures 41 minutes une séance d'appropriation du contenu du projet de loi.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH,
- appréciation et avis de la CGSASH.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

La rapporteure a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Emile ZERBO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la mobilité. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

L'exposé des motifs, présenté par monsieur le Ministre a porté sur les points suivants :

- contexte et justification,
- procédure d'élaboration du projet de loi,
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la CAGIDH.

I.2. Débat général

Suite à l'exposé de monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la mobilité, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Ces préoccupations ont essentiellement porté sur :

- l'absence de critères démographiques dans le choix des conseillers municipaux ;
- des modèles similaires qui ont fonctionné ailleurs dont se serait inspiré le Gouvernement ;

- la détermination des primes évoquées à l'article 56 du projet de loi ;
- la consécration de la lutte contre la divagation des animaux et la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances diverses prévues à l'article 93 du projet de loi, à la compétence exclusive des communes de moyen et de plein exercice à l'instar des arrondissements des communes à statut particulier ;
- la raison de l'autorisation préalable du conseil municipal pour l'utilisation des terres relevant de son autorité par le conseil régional dans le but d'y exercer ses compétences exclusives ;
- le risque de lourdeur administrative due à la double approbation et par le représentant de l'Etat habilité à l'article 169 et par le ministre chargé des collectivités ;
- la non prévision, dans le projet de loi, de représentant des personnes du 3e âge dans la composition des conseils de collectivités ;
- l'éventuelle entrave à la mise en place d'un conseil de collectivités territoriale due à l'absence d'une composante ;
- l'insuffisance du nombre de conseillers des communes de moyen exercice ;
- l'interpellation du conseil municipal par les acteurs du développement prévue à l'article 221 ;
- l'interdiction faite aux maires et aux adjoints au maire, ainsi qu'aux présidents du conseil régional et aux vice-présidents d'acquérir des actions d'une collectivité locale ;
- l'élargissement de la base des emplois éligibles au poste de Secrétaire général de la mairie d'arrondissement par rapport à ceux prévus pour les autres communes et les régions ;

- l'inexistence de la gestion des centres d'écoute et de dialogue pour jeunes dans les compétences exclusives de l'arrondissement ;
- le bien-fondé de la distinction entre commune de moyen exercice et commune de plein exercice ;
- la nature de l'accompagnement des communes de moyen exercice prévu par l'Etat afin de booster leur développement ;
- les conséquences du changement du statut d'une commune.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH fait par la députée rapporteure et de l'analyse du présent projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

Il ressort de ces échanges que le présent projet de loi prend en compte l'essentiel des préoccupations consignées dans le rapport des Journées d'échanges avec les forces vives des régions organisées par l'Assemblée législative de transition en 2023 sur les réformes politiques, institutionnelles et administratives de la Transition.

Son adoption permettra aux collectivités territoriales entre autres :

- d'être de véritables vecteurs de mobilisation communautaire pour le développement local ;
- de promouvoir davantage l'inclusion, la participation citoyenne et l'accès aux services sociaux de base ;
- de contribuer significativement à la reconquête du territoire national, au maintien de la paix, à la cohésion sociale et à l'atteinte de l'auto suffisance alimentaire au niveau local.

Par conséquent, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire émet un avis favorable pour son adoption.

Toutefois, la commission recommande au Gouvernement :

- la nomination de présidents de conseils communaux et régionaux conformément à la loi n°002-2023/ALT du 16 mars 2023 portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'Administration publique ;
- la prise dans les meilleurs délais des décrets d'application relatifs au fonctionnement des collectivités territoriales en exercice en vue de les redynamiser.

Ouagadougou, le 08 décembre 2025

La Présidente

Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

La Rapporteure

P/O

Esther BAMOUNI/KANSONO

Séance d'appropriation du rapport : 26/11/2025

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**
3.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
4.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
7.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
8.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
9.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Liste du personnel administratif présent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
2.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs
3.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs
4.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de Direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

Personnel administratif absent excusé

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	KONE /KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique	Voyage

<u>Séance d'adoption du rapport</u> :08/12/2025

<u>Liste des députés présents</u>

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
4.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
5.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
6.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

<u>Liste des députés absents excusés</u>

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**	**en réunion à l'Armée de l'air**
2.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**	**Repos médical**
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre	Malade

Liste du personnel administratif présent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
2.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs
3.	OUEDRAOGO Edwige	Administrateur des services législatifs
4.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de Direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

Personnel administratif absent excusé

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	KONE /KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique	Voyage